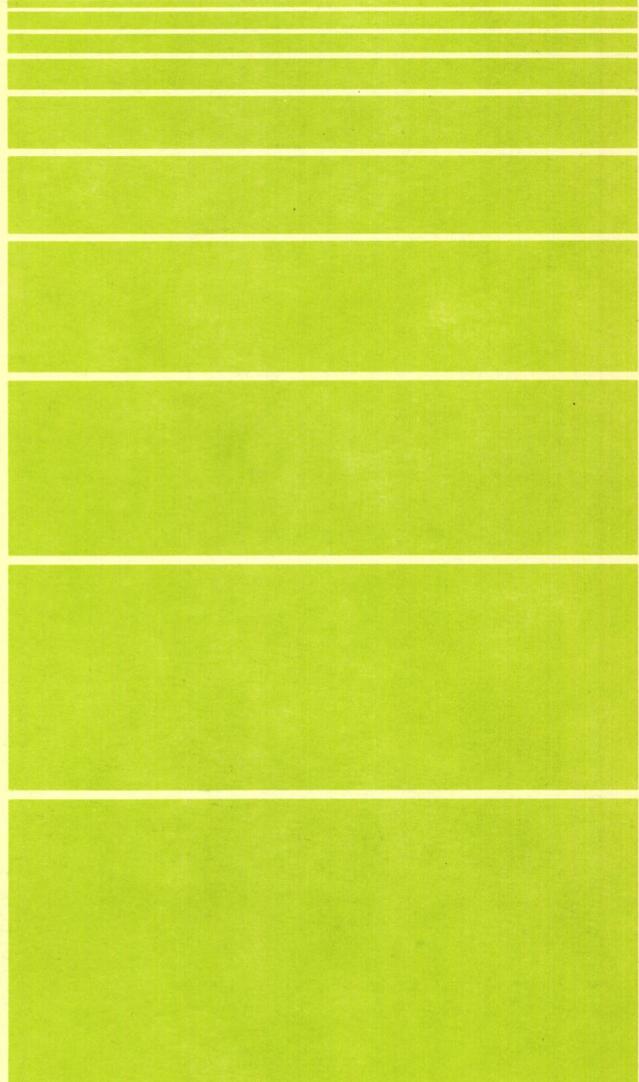


CAISI
1971

CONSULTATION SEULEMENT

SECRETARIAT D'ÉTAT



**Rapport annuel pour
l'année se terminant
le 31 mars 1971**



9 AOÛT 1973

SECRETARIAT D'ÉTAT

**Rapport annuel pour
l'année se terminant
le 31 mars 1971**

/ BIBLIOTHEQUE
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

1973

©
Information Canada
Ottawa, 1973
N° de cat. S1-1973F

BIBLIOTHÈQUE
PARLEMENTAIRE

Table des matières

Introduction	1
Arts et Culture	3
Cérémonies officielles et spéciales	3
Programme d'expansion du bilinguisme	4
Programmes de bilinguisme	4
Action socio-culturelle	5
Programmes de langues	5
Recherche et planification	6
Direction de la promotion du civisme	6
Voyages-Échanges	6
Participation ethnique	6
Droits de l'homme	7
Citoyens d'origine indienne ou esquimaude	7
Enregistrement de la citoyenneté	8
Aide à l'éducation	8
Bureau des traductions	9
Administration financière et générale	10
Administration du personnel	10
Service de l'information	11
Annexes	13
A État des recettes et dépenses	
B Organigramme du Secrétariat d'État et des agences affiliées	
C Enregistrement de la citoyenneté de 1947 à 1971	
D Enseignement postsecondaire: 1) Transferts fiscaux de base et paiements de rajustement 1970-71, 2) Résumé des paiements de rajustement 1967-68 à 1970-71	
E Traduction: Sommaire de production – 1) Traduction, 2) Interprétation	
F Personnel: 1) Formation et perfectionnement, 2) Dotation	
G Lois dont l'application relève du Secrétariat d'État	

Introduction

Le Secrétariat d'État a juridiction sur la citoyenneté et la promotion du civisme, les arts et la culture, l'expansion du bilinguisme, l'aide à l'éducation, les cérémonies officielles et spéciales et la traduction.

Le portefeuille du Secrétaire d'État comprend les conseils, sociétés, commissions et autres organismes figurant dans l'organigramme de l'annexe B, lesquels préparent leur propre rapport annuel. Le présent rapport expose les activités des différentes directions du Secrétariat d'État et du Bureau des traductions, du 1er avril 1970 au 31 mars 1971.

Il convient de signaler ici les nouveaux et importants secteurs d'activité du Ministère: les mesures visant à l'élaboration d'une politique culturelle nationale; l'introduction du programme Perspectives-Jeunesse; l'octroi de subventions aux provinces pour promouvoir le bilinguisme dans les programmes d'enseignement, l'accroissement de la demande de services de traduction; la réorientation des programmes et la restructuration des Directions de la citoyenneté et de la promotion du civisme.

Durant l'année, la responsabilité pour le Bureau du directeur général des élections est passée du Secrétariat d'État au Conseil privé et le premier Conseil consultatif des districts bilingues, nommé en février 1970, a soumis son rapport.

Arts et culture

La Direction des arts et de la culture aide le Secrétaire d'État à formuler les politiques de promotion et de diffusion de la culture canadienne et à coordonner les activités reliées aux questions culturelles des autres ministères et agences du fédéral. Elle favorise et met en oeuvre certaines activités culturelles, complémentaires de celles des neuf agences gouvernementales ou qui échappent à leur compétence. Dans ce cadre elle collabore avec des organismes publics et privés dont les objectifs correspondent à ceux de la Direction, elle octroie des subventions dans le cadre d'un budget restreint, et met sur pied un programme de recherches.

En 1970-71 on a accordé la priorité à l'élaboration de politiques dans le domaine des musées et de l'édition. On a aussi commencé des recherches et des discussions en vue de la préparation d'une nouvelle politique du film.

La politique culturelle d'ensemble du Secrétariat d'État, annoncée en septembre 1970, mettait l'accent sur le concept du pluralisme culturel, et sur la nécessité d'établir des relations de collaboration plus étroites entre le Secrétariat d'État, les organismes culturels fédéraux et provinciaux et les organismes privés. Dans l'esprit de cette politique on a organisé des conférences, dont "Consultation I: Musées" et "Consultation II: Édition", deux réunions du comité consultatif formé des directeurs des organismes culturels fédéraux, et de nombreuses rencontres de représentants de la Direction et des autorités provinciales.

Des discussions avec divers gouvernements provinciaux se sont poursuivies au sujet de l'application des techniques modernes de télécommunication dans le domaine de la radiodiffusion éducative. Avec le ministère des Communications et d'autres organismes, dont l'Association des universités et collèges du Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation, le Secrétariat d'État a fait partie du Comité de recherche sur les systèmes de radiodiffusion éducative.

Dans le domaine de la téléinformatique le Ministère a été membre du Comité consultatif inter-ministériel auprès du groupe de travail spécial du ministère des Communications chargé de l'élaboration de la politique en matière de télécommunications. Le Secrétariat d'État a également participé à une autre étude effectuée conjointement par les ministères de la Justice et des Communications, et portant sur l'utilisation des ordinateurs dans les systèmes d'information sur la vie privée et les particuliers.

Le Ministère a participé à l'élaboration de lignes de conduite relativement à l'appartenance étrangère dans le domaine des installations de radiodiffusion.

Programme de subventions

La Direction accorde des subventions à certains organismes qui fournissent des services d'ordre général aux artistes et aux organisations culturelles, ou participent à l'élaboration des lignes de conduite du Secrétariat d'État au moyen de recherches et de colloques. Dans le cadre de ce programme, les divisions canadiennes d'organismes internationaux, obtiennent des subventions en vue de les aider à assumer le coût des conférences qui ont eu lieu au Canada. La contribution financière que verse le gouvernement fédéral au Trust des édifices commémoratifs des Pères de la Confédération à Charlottetown (I.-P.-É.) relève également de la Direction.

La responsabilité des subventions directes aux arts pour lesquelles doit intervenir un jugement d'ordre artistique, esthétique ou professionnel ne relève pas de la Direction; elle incombe aux organismes fédéraux et, en particulier, au Conseil des arts du Canada.

Cette année des subventions d'un montant global de \$453,000 ont été accordées aux organisations suivantes: Association internationale des critiques d'art, \$13,232; Association internationale des théâtres pour enfants et jeunes, \$17,768; Conférence canadienne des arts, \$75,000; Association canadienne des artisans, \$12,000; Conseil canadien des arts folkloriques, \$50,000; Association des musées canadiens, \$60,000; Trust des édifices commémoratifs des Pères de la Confédération, \$225,000.

Cérémonies officielles et spéciales

Le Centenaire du Manitoba

A titre de participation à la célébration du Centenaire de l'entrée de la province du Manitoba dans la Confédération, le gouvernement fédéral a accordé une subvention de \$500,000 pour les cérémonies et une autre de \$5.5 millions pour la construction d'édifices commémoratifs. Cette dernière a servi à payer une partie des frais de construction du Centre d'art dramatique de Winnipeg, de la Galerie d'art de Winnipeg, du Centre culturel de Saint-Boniface, de l'immeuble abritant l'exposition et la foire d'hiver de Brandon, ainsi que d'un musée provincial.

Le gouvernement fédéral a également parrainé la construction des cinq remorques composant le Convoi du Centenaire du Manitoba, dont le financement était assuré et l'itinéraire établi par le gouvernement provincial.

Le 1er juillet, le Premier ministre et 22 membres du Cabinet fédéral ont tenu une courte réunion dans l'enceinte du Petit Fort Garry, après avoir quitté Winnipeg à bord d'un train d'époque baptisé "Prairie Gopher Special". Seulement quatre réunions de ce genre ont eu lieu à l'extérieur d'Ottawa auparavant. A la suite d'une allocution prononcée par le Premier ministre devant une foule d'environ 5,000 personnes, les membres du Cabinet fédéral se sont joints aux députés provinciaux pour une croisière en direction de Selkirk, à bord d'un bateau à vapeur mû par une roue à aubes.

Premier juillet

A l'occasion de la fête du 1er juillet, la Division a organisé et coordonné le programme des activités sur la colline du Parlement et dans le région de la Capitale nationale.

La veille du 1er juillet, la fanfare nationale des Forces armées du Canada a donné un concert sur la colline du Parlement. La journée s'est terminée par un grand feu d'artifice suivi d'une danse au parc Moussette, à Hull.

Le 1er juillet, une course automobile de la catégorie Formule V a eu lieu sur les pistes de l'aéroport de Rockliffe. Les résultats étaient inscrits dans la course au championnat canadien.

Dans la soirée, un spectacle de variétés intitulé "Bonjour Canada", et mettant en vedette des artistes canadiens, a été présenté à l'Opéra du Centre national des arts et télévisé par la Société Radio-Canada d'un bout à l'autre du pays.

Comité des décorations

La Division a fourni les services de secrétariat au Comité interministériel des décorations qui est chargé de

l'application de la politique du gouvernement en ce qui concerne l'acceptation des distinctions honorifiques, décorations et médailles attribuées à des Canadiens par des pays étrangers.

Messages de la Reine

Des dispositions ont été prises en vue d'envoyer des messages de félicitations de la part de la Reine à 1,223 couples célébrant leur soixantième anniversaire de mariage ou plus, et à 261 Canadiens fêtant leur centième (ou plus) anniversaire de naissance.

Publications

La Division s'est occupée de la publication et de la distribution du Guide des préséances à Ottawa, décembre 1970, ainsi que de la tenue à jour de la liste des hauts fonctionnaires à Ottawa, selon l'ordre de préséance recommandé par le Secrétaire d'État et approuvé par le Premier ministre.

Programme d'expansion du bilinguisme

Depuis 1969, le Ministère est chargé de l'administration générale du Programme d'expansion du bilinguisme, dont l'objectif est d'assurer l'égalité de statut des deux langues officielles du Canada au sein des organismes du gouvernement fédéral et d'en encourager l'utilisation et le développement continu dans l'ensemble de la société canadienne. Au cours de l'année financière 1970-71, le programme a été administré par les quatre directions suivantes: la Direction des programmes du bilinguisme, la Direction des programmes des langues, la Direction de l'action socio-culturelle, la Direction de la recherche et de la planification.

Programmes de bilinguisme

La Direction des programmes de bilinguisme a pour fonction première d'assurer la promotion du bilinguisme et la coordination des programmes au sein de la Fonction publique. Cette année, son travail s'est surtout inspiré de la déclaration de principes du gouvernement formulée par le Premier ministre en juin, en réponse aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Livre III — Le monde du travail). La Direction a participé étroitement à l'élaboration des recommandations de la déclaration du gouvernement, et elle a ensuite coopéré avec les agences centrales quant à la préparation de l'application des programmes et des politiques énoncées.

Politiques du personnel

La Section du régime du personnel de la Direction est demeurée en rapport continu avec les autres organismes centraux, notamment la Commission de la Fonction publique et le Conseil du Trésor, relativement aux exigences en matière d'administration du personnel telles l'identification des postes bilingues, les critères prioritaires d'admission des fonctionnaires aux cours de langues, l'évaluation des connaissances linguistiques, l'usage des deux langues officielles dans les relations de travail, la promotion du français comme langue d'enseignement pour

les cours de formation professionnelle et technique, les cours de français administratif, l'amélioration et l'élargissement de programmes spéciaux de formation, y compris le programme d'expansion du biculturalisme et le programme à l'intention des cadres supérieurs ainsi que les programmes de maintien de l'acquis de la langue seconde. De plus, elle a assuré la liaison avec des organismes privés qui offrent aux fonctionnaires l'occasion de parler français en dehors des heures de travail.

Exigences administratives

La Section des exigences administratives a opéré des changements dictés par la politique de bilinguisme, dans les installations et les pratiques administratives. Elle a accordé une attention particulière aux problèmes de traduction et de terminologie, à la préparation de formulaires et guides bilingues, à la conception de claviers normalisés pour les machines à écrire bilingues, à l'utilisation des deux langues officielles dans les domaines de la signalisation, de la publication, de l'informatique, d'étiquetage et de désignation, et aux questions d'interprétation simultanée. Une grande partie de ce travail a été accomplie en collaboration avec d'autres organisations intéressées.

Conseil consultatif des districts bilingues

La Direction a assumé les fonctions qui incombent au Ministère relativement au soutien administratif fourni au Conseil consultatif des districts bilingues.

Conseillers en bilinguisme

Un programme permanent de liaison et de coordination a relié la Direction aux conseillers en bilinguisme des divers ministères. Ces derniers se sont réunis périodiquement en vue d'étudier des questions d'intérêt général; et des documents ont été distribués aux conseillers quand le besoin s'en faisait sentir.

Unités de langue française

Au cours de cette période, un groupe de travail pilote a été chargé d'étudier les modes d'application de la décision du gouvernement visant la désignation d'un certain nombre d'unités de langue française, à titre expérimental. Dans ce but, des consultations ont eu lieu avec d'autres organismes centraux ainsi que des échanges de lettres avec divers ministères pour savoir dans quelle mesure il était possible de créer de telles unités.

Comité supérieur de la politique en matière de bilinguisme

La Direction a fourni le personnel de soutien du Comité supérieur de la politique en matière de bilinguisme, qui coordonnait le travail des organismes centraux dans ce domaine. Elle a également participé à l'établissement des objectifs administratifs en matière de bilinguisme, suite à l'annonce faite en mars par le gouvernement. Les ministères ont été consultés au sujet des incidences de ces objectifs, et on leur a fourni l'aide et les conseils requis.

Cette collaboration s'est étendue à la réalisation de plusieurs programmes spéciaux, y compris la liaison avec la Société Radio-Canada au sujet de la télédiffusion de cours de langues et avec la Commission de la Fonction publique en ce qui concerne les emplois d'été pour universitaires dans des domaines relatifs au bilinguisme.

Au cours de cette période, des cadres supérieurs de la Direction ont rencontré la plupart des sous-ministres et directeurs d'organismes, en vue d'analyser les progrès accomplis dans le domaine du bilinguisme et de déterminer comment la Direction peut leur être utile. Des méthodes spéciales ont été élaborées par la Direction en

vue d'évaluer les progrès des ministères en matière de bilinguisme.

Action socio-culturelle

Dans le cadre du programme d'expansion du bilinguisme, la Direction de l'action socio-culturelle est chargée de l'administration de programmes conçus en vue d'offrir aux groupes minoritaires de langue officielle les instruments nécessaires à leur développement culturel, et d'encourager l'acceptation du caractère bilingue et multiculturel du pays, de manière à ce que les Canadiens d'origines culturelles différentes puissent vivre et travailler ensemble harmonieusement et contribuer ainsi à l'unité nationale.

Au cours de cette année la Direction a aidé et subventionné des projets contribuant à la réalisation de ces objectifs. Elle a subventionné 183 projets (subvention moyenne: \$9,958) dans les domaines suivants:

- Aide aux associations provinciales qui représentent les groupes minoritaires de langue officielle dans chacune des provinces (neuf subventions d'un montant global de \$150,000.)
- Échanges culturels permettant aux groupes minoritaires d'accroître leur expérience culturelle (23 subventions d'un montant global de \$169,714.)
- Animation sociale visant à encourager les groupes communautaires à contribuer eux-mêmes à leur développement culturel (10 subventions d'un montant global de \$571,150.)
- Colloques et conférences ayant pour but d'encourager les Canadiens d'origines culturelles et de régions différentes à dialoguer sur des sujets ayant trait au bilinguisme et à l'unité canadienne (20 subventions d'un montant global de \$84,503.)
- Projets conçus en vue de répondre aux besoins particuliers des jeunes (27 subventions d'un montant global de \$129,167.)
- Aide aux centres culturels dont les activités enrichissent la vie socio-culturelle de leur collectivité (48 subventions d'un montant global de \$309,339.)
- Participation de cadres supérieurs à des conférences internationales (quatre subventions d'un montant global de \$23,968.)
- Divers projets spéciaux ou à caractère expérimental (44 subventions d'un montant global de \$208,109.)

Programmes de langues

Division des relations fédérales-provinciales

En novembre 1969, le gouvernement fédéral proposait de collaborer financièrement aux programmes de bilinguisme, conformément aux principes énoncés dans le livre II (Éducation) du Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Le Gouvernement était disposé à fournir environ \$300 millions aux gouvernements provinciaux sur une période de quatre ans, à titre de contribution à leurs programmes d'expansion du bilinguisme, dans le domaine de l'éducation et à discuter avec les provinces des modalités de mise sur pied de ces programmes.

En septembre 1970, à la suite de nombreuses conférences fédérales-provinciales, le Gouvernement annon-

çait l'octroi de subventions aux provinces en vue de l'expansion du bilinguisme dans le domaine de l'enseignement, aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire (non universitaire).

Le programme a pour but d'assurer que, dans la mesure du possible, les Canadiens aient la possibilité de faire éduquer leurs enfants dans la langue officielle de leur choix, et que les enfants aient la possibilité d'apprendre, comme langue seconde, l'autre langue officielle du pays. Les arrangements financiers prévoient que la contribution fédérale n'empiétera d'aucune manière sur la compétence provinciale dans le domaine de l'éducation.

Dans le cadre de ce programme, les subventions suivantes ont été accordées aux provinces au cours de la période allant de janvier 1970 à mars 1971:

Terre-Neuve	\$ 123,484.
Île-du-Prince-Édouard	101,490.
Nouvelle-Écosse	733,615.
Nouveau-Brunswick	3,694,659.
Québec	29,986,813.
Ontario	14,262,248.
Manitoba	799,557.
Saskatchewan	597,063.
Alberta	865,359.
Colombie-Britannique	883,558.
	<u>\$52,047,946.</u>

D'autres mesures ayant trait à l'expansion du bilinguisme dans le domaine de l'éducation, concernant surtout le niveau universitaire et la formation des enseignants, ont fait l'objet de discussions avec les provinces, et des progrès marqués ont été faits.

Au cours de l'année 1970, le gouvernement fédéral a accordé des subventions aux provinces suivantes pour financer des études portant sur leurs besoins particuliers dans le domaine du bilinguisme, et sur les diverses solutions qui s'offrent à elles:

Nouvelle-Écosse	\$ 40,000.
Nouveau-Brunswick	27,542.
Ontario	21,000.
Manitoba	50,000.
	<u>\$138,542.</u>

En mars 1971, une subvention de \$100,000 a été accordée au Centre international de recherches sur le bilinguisme de l'Université Laval, pour des recherches visant à l'établissement de tests; \$50,000 ont été accordés à la Banque de terminologie de l'Université de Montréal, en vue de payer une partie du coût de sa création.

Divisions des relations extérieures

Un programme de cours de langue a été mis sur pied et lancé au cours de l'été 1970, 1,140 bourses d'études d'un montant global de \$600,000 ont été accordées à des élèves du niveau postsecondaire qui fréquentent 15 établissements d'enseignement supérieur, afin de leur permettre d'apprendre la seconde langue officielle. L'administration du programme relevait de l'Association des universités et collèges du Canada.

La Division a effectué des études portant sur les moyens de promouvoir le principe de bilinguisme dans l'entreprise privée; à cette fin, elle a entrepris des discussions avec des représentants du monde des affaires de Montréal. La Division a également établi des contacts avec divers organismes non-commerciaux, afin de rassembler des renseignements au sujet de la forme que pourrait prendre l'aide financière versée par le gouvernement fédéral à d'autres secteurs de l'entreprise privée, dans le domaine du bilinguisme.

Recherche et planification

La Direction de la recherche et de la planification a effectué des travaux de recherche, de planification et d'évaluation pour les autres directions du Programme d'expansion du bilinguisme. Elle a rassemblé une collection de données de base sur l'enseignement et l'apprentissage d'une langue, le bilinguisme dans la Fonction publique, et les facteurs touchant l'emploi des langues officielles partout au Canada. Elle a également effectué des recherches de documentation, y compris des analyses de presse faites à la demande des agents du programme.

La Direction a maintenu des contacts avec les universités, les chercheurs privés et les organismes de recherche qui s'intéressent au domaine de la linguistique et de la sociologie, et elle a collaboré avec les services de recherche d'autres ministères. Elle a participé à la formulation de nouvelles politiques et de nouveaux programmes, élaboré un système de planification et créé d'autres instruments de travail, à l'intention des directions du programme.

Direction de la promotion du civisme

La Direction de la promotion du civisme a pour objectif d'encourager les Canadiens de tous les milieux, à participer pleinement à la vie de la société canadienne et à en améliorer la qualité.

A cette fin, la Direction assure la liaison entre le gouvernement fédéral et les associations bénévoles qui poursuivent les mêmes objectifs (dans leurs domaines respectifs), en leur accordant des subventions pour la mise en oeuvre de leurs programmes.

Cette année, la Direction de la promotion du civisme a accordé \$2,619,702 en subventions à ces organismes, de même que \$1,483,536 en vertu d'ententes avec les provinces et les territoires pour couvrir une partie des frais des voyages-échanges, des cours de langue et de civisme et des manuels utilisés à ces cours.

Sous quatre grands programmes, à savoir: Voyages-Échanges, Participation ethnique, Droits de l'homme et Citoyens d'origine indienne ou esquimaude, la Direction supplée aux besoins locaux par ses bureaux régionaux répartis dans 16 centres urbains d'un bout à l'autre du Canada: St-Jean, Moncton, Halifax, Québec, Montréal, Rouyn, Ottawa, Toronto, Thunder Bay, Hamilton, London, Sudbury, Winnipeg, Régina, Edmonton et Vancouver.

Voyages-échanges

La Division des Voyages-Échanges est chargée de la direction de trois programmes instaurés pour aider les Canadiens à comprendre la diversité de leur pays et de ses habitants.

Jeunes voyageurs. Conçu à l'intention des élèves du niveau secondaire (deuxième cycle), ce programme est administré conjointement par les gouvernements fédéral et provinciaux. Les participants voyagent en groupes de 21, sous la surveillance de deux adultes, et ils séjournent dans une province autre que la leur pendant une semaine (sans compter la durée du voyage aller-retour). Au cours de cette année, 3,213 élèves et 306 chefs de groupe ont participé au programme.

Organisations bénévoles. Ce programme accorde une aide financière aux organisations bénévoles qui désirent mettre sur pied des programmes de voyages-échanges au Canada. Les genres de projets subventionnés sont classés dans les sept catégories suivantes, énumérées par ordre de priorité: voyages d'échanges; voyages d'étude; projets spéciaux; chantiers de travail; conférences et colloques, événements artistiques; manifestations sportives. Des subventions d'un montant global de \$503,923 ont été accordées à 16,893 participants, dans le cadre de 180 projets.

Programme international. Moins de dix pour cent du total des fonds de la division des Voyages-Échanges sont consacrés à ce programme. Au cours de l'année écoulée, ce programme a consacré des fonds à l'aspect international du programme des jeunes voyageurs: 30 étudiants français et 20 étudiants britanniques ont participé au programme canadien, et un même nombre de jeunes Canadiens ont pu se rendre en France et en Grande-Bretagne, dans le cadre de programmes semblables. Le reste du budget a servi à verser une aide financière aux organisations bénévoles organisant des voyages-échanges à l'étranger.

Participation ethnique

La Division de la participation ethnique accorde son assistance aux organisations bénévoles qui aident les immigrants à participer à la vie socio-culturelle de la collectivité et à devenir ainsi des citoyens canadiens à part entière. La Division encourage l'apprentissage du français ou de l'anglais par les immigrants adultes qui profitent des cours de langue et de civisme offerts par les conseils scolaires et d'autres organismes. Elle accorde également son appui aux groupes culturels désireux de conserver et de développer leurs cultures, et de renforcer les structures de leurs organisations, de façon à contribuer à la diversité culturelle au Canada.

Intégration sociale et culturelle des immigrants

La Division a accordé son aide financière à certaines organisations bénévoles de promotion de l'intégration socio-culturelle des immigrants: l'Institut international du Toronto métropolitain; le Centre international de Winnipeg; l'Accord de Montréal; l'école Canadiana de Vancouver; les Services communautaires juifs de Montréal; la Fraternité canadienne de Québec; le Service d'aide aux néo-Canadiens de Sherbrooke (Qué.); la YWCA de Calgary et Edmonton; le Comité d'accueil aux néo-Canadiens, de Trois-Rivières; le Projet du Mile-End ouest, de Montréal; le Portuguese Social Service Centre, de Toronto; le Canadian Asian Sikhna Committee de Williams Lake (C.-B.); le Comité des migrants et des immigrants du Conseil canadien du bien-être, et le camp Française Cabrini de Montréal.

Cours de civisme et de langues

La Division a versé, en vertu d'ententes fédérale-provinciales, une contribution financière de \$940,515 en vue de défrayer le coût des cours de civisme, des cours de langue française et anglaise, des manuels d'apprentissage linguistique, destinés aux immigrants adultes.

Conservation de l'héritage culturel

La Division a accordé son aide à de nombreuses organisations culturelles qui ont pour objectif de conserver l'héritage culturel de leur groupe. Dans cette optique, une

aide financière a été versée aux organismes suivants: le Canadian Polish Research Institute de Toronto; l'Ukrainian Free Academy of Sciences de Winnipeg; le Conseil national des femmes juives; l'Union des étudiants chinois du Canada; le Toronto University Settlement (au nom de la colonie chinoise de Toronto) et la chorale des Doukhobors de Castlegar (C.-B.).

Multiculturalisme

Le livre IV du Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui porte sur "l'apport culturel des autres groupes ethniques", a suscité, au sujet du multiculturalisme, un grand intérêt de la part des divers groupes culturels du Canada. De nombreuses conférences et réunions ont été organisées afin de discuter des recommandations de la Commission et des questions soulevées dans le rapport. Certains organismes s'intéressant à la mise en oeuvre des recommandations de la Commission se sont vu accorder une aide financière en vue de l'organisation, à l'échelle tant régionale que locale, de conférences portant sur les problèmes du multiculturalisme. Ce sont: le Ukrainian Canadian University Students' Federation; le Multi-ethnic Youth Committee d'Edmonton; le Multi-ethnic Conference Committee de Thunder Bay; le Ukrainian Students' Club d'Edmonton; la Northern Ontario Conference on Ethnic Groups and Community Development de Sudbury; le Inter-ethnic Committee de Regina; et le Inter-university Committee on Canadian Slavs d'Ottawa.

La Division a consulté les principaux groupes culturels au Canada, relativement à la mise en oeuvre des recommandations énoncées dans le Livre IV du Rapport B.B.

Presse ethnique

La Division s'est particulièrement intéressée aux articles présentés dans la presse ethnique au sujet du bilinguisme et du multiculturalisme en général et du livre IV du Rapport B.B. en particulier. Les analystes de la presse ethnique qui travaillent au sein de la Division ont poursuivi la lecture et l'analyse d'environ 200 publications produites par les divers groupes ethniques du Canada. Certains des rapports qu'ils ont rédigés ont été transmis à d'autres ministères et organismes du Gouvernement. Des relations plus étroites ont été établies avec la Fédération de la presse ethnique canadienne et ses quatre clubs affiliés de Toronto, Montréal, Winnipeg et Vancouver. La Fédération a reçu une subvention qui lui permettra d'élargir et de coordonner ses activités, et de mieux représenter les journaux ethniques du Canada.

Droits de l'homme

Les objectifs de la Division des droits de l'homme sont: d'assurer une plus grande reconnaissance des droits de l'homme pour tous les Canadiens et de faire fonction au niveau fédéral, d'organisme central pour toutes les questions relatives à ces droits. Cette année, une attention particulière a été accordée aux programmes d'éducation et à la solution, par la biais de la participation des citoyens, des problèmes définis à l'échelle communautaire.

D'intéressantes conférences subventionnées par la Division ont eu lieu en Colombie-Britannique et en Ontario. Ainsi, lors d'une conférence à Williams Lake, C.-B., des citoyens d'origine indienne et esquimaude, des immigrants, des jeunes, des pauvres, des représentants de divers groupes culturels, et des spécialistes de l'extérieur de la communauté ont participé aux discussions. Le

comité des droits de l'homme de Williams Lake a été mis sur pied à la suite de cette conférence. Un autre congrès tenu à Elliott Lake, en Ontario et organisé avec l'aide de trois bureaux régionaux du Secrétariat d'État, a ultérieurement soumis un rapport intitulé Action for Human Rights.

Grâce à l'aide reçue, le Conseil Régional d'Aménagement du Nord (C.R.A.N.), du Nouveau-Brunswick, a été en mesure d'instituer une tribune radiophonique et un service de téléphone donnant des renseignements sur les droits de l'homme.

La Division a produit les publications suivantes: Bibliographie des droits de l'homme au Canada; Année internationale des droits de l'homme au Canada, 1968; et, Dossier relatif à la conférence sur les droits de l'homme, Téhéran, Iran.

Des annuaires et des rapports de recherche furent préparés comme suit: une Organisation canadienne pour les droits de l'homme (financé par la division et préparé par la Commission du Conseil canadien de développement social); l'apport du Canada à l'Annuaire des Nations Unies sur les droits de l'homme, 1969 (présenté aux Nations Unies par le Ministère des Affaires extérieures); Mesures antidiscriminatoires et droits de l'homme au Canada; un document présenté lors du Colloque des Nations Unies sur le rôle de la jeunesse dans la promotion et la protection des droits de l'homme, qui a eu lieu à Ottawa; un résumé du rapport, Les deux sexes dans la Fonction publique, rédigé à l'intention des agents régionaux dont les activités ont trait à la situation de la femme; et un rapport concernant quelques travaux préliminaires sur le pouvoir discrétionnaire des prises de décision.

Un montant global de \$85,000 a été accordé à la Division en vue de l'octroi de subventions. Elle a été responsable de l'octroi de bourses des Nations Unies; l'une pour un travail portant sur les procédures judiciaires, l'autre dans le domaine des droits linguistiques.

A Ottawa, des discussions ont eu lieu avec divers spécialistes, en vue de définir le rôle du Ministère dans le domaine des droits et libertés des citoyens.

Citoyens d'origine indienne ou esquimaude

La Division sanctionne des programmes d'associations de citoyens d'origine indienne ou esquimaude, des centres d'accueil et des groupes travaillant avec ces populations. Au cours de l'année, la Division a effectué une révision de ses activités, révision qui comportait une analyse des programmes de subventions, une étude des mouvements migratoires des indiens, des esquimaux et des métis et de leurs incidences sur le rôle que doivent jouer les centres d'accueil et d'autres organismes.

La Division a accordé des subventions d'un montant global de \$1,907,110, aux fins suivantes: payer les dépenses de fonctionnement et les frais d'administration des associations d'Indiens inscrits et des associations de Métis et d'Indiens non-inscrits; payer une partie des frais d'organisation d'une conférence portant sur les besoins et l'organisation future des Esquimaux; aider les associations de communication; accorder une aide pour les projets des diverses associations bénévoles de citoyens qui travaillent avec les populations d'origine indienne ou esquimaude; accorder une aide aux centres d'accueil d'associations bénévoles situés dans diverses provinces

qui ont pour but d'aider ces populations à acquérir les connaissances nécessaires à leur adaptation au mode de vie urbain.

Vers la fin de l'année financière, la Direction complétait la première étape d'une réorganisation:

- La nouvelle Division des opérations générales est devenue responsable des opérations et de l'exécution des programmes dans les régions, de la liaison avec les bureaux régionaux, des Cours de citoyenneté et de l'enregistrement de la citoyenneté, de l'administration des subventions et du secrétariat.
- Une nouvelle Division de l'élaboration des programmes s'est vu accorder la double tâche de développer les politiques et les programmes pour réaliser les objectifs de la Direction et d'établir des standards et des critères pour réaliser les activités de la Direction dans ce domaine.
- La nouvelle Division de planification à long terme a commencé l'examen des objectifs de la Direction de la promotion du civisme et de leurs transformations en politiques à long terme, et à développer des mécanismes d'évaluation pour mesurer la valeur sociale et l'efficacité des activités de la Direction.

Enregistrement de la citoyenneté

Durant l'année fiscale 1970-71 quelques 58,807 personnes se sont vues accorder la citoyenneté canadienne. En 1969 elles étaient 59,000. En 1970-71 on comptait 93,374 canadiens ayant reçu une preuve de leur statut, soit 6,077 personnes de moins qu'en 1969. Le nombre total de certificats émis en 1970-71 était de 152,181, comparé à 159,351 certificats en 1969. L'annexe C donne une répartition plus détaillée de ces statistiques.

Comme par le passé les Cours de citoyenneté ont organisé des cérémonies. Le public a manifesté son intérêt en assistant à des présentations spéciales de certificats de citoyenneté, en l'honneur des nouveaux citoyens, et en leur donnant des réceptions d'accueil. Grâce à leurs excellents reportages, les média ont su sensibiliser le public à l'importance de la citoyenneté.

Pendant le mois de mai 1970, on a consacré une journée ou une semaine à la citoyenneté dans toutes les Cours de citoyenneté du Canada, marquées par des conférences données par des invités particuliers, des cérémonies spéciales, des réceptions et diverses autres activités faisant valoir la citoyenneté canadienne.

On trouve des Cours de citoyenneté canadienne à Halifax, Moncton, Montréal, Toronto, Hamilton, Ottawa, London, Sudbury, Winnipeg, Regina, Edmonton, Calgary et Vancouver. En outre, la Direction dispose de bureaux à Windsor, Kitchener, St. Catharines, Saskatoon et Victoria. Afin d'assurer des conditions plus favorables à l'obtention de la citoyenneté canadienne, les Cours de citoyenneté canadienne effectuent des tournées, ont recours aux services des Cours de justice et désignent des tribunaux de citoyenneté dans les régions éloignées du Canada.

En vue de l'application de la Loi sur la citoyenneté canadienne, la Direction a recours aux autres dispositions législatives suivantes: les différentes lois canadiennes antérieures sur la naturalisation, les lois touchant

aux mêmes sujets, adoptés dans les pays du Commonwealth et les pays étrangers, la Loi canadienne sur l'immigration, ainsi que diverses lois provinciales concernant le mariage, le divorce, la légitimation, l'adoption et les changements de nom.

Aide à l'éducation

Aide à l'enseignement postsecondaire

Créée en 1966 pour faciliter la coordination des programmes d'aide fédérale aux établissements d'enseignement postsecondaire et autres organismes semblables au Canada relativement à la recherche et à l'éducation, la Direction de l'aide à l'éducation a continué de remplir son principal rôle, soit veiller à l'application de la Partie II et des règlements de la Loi de 1967 sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces. La Loi, entrée en vigueur au début de l'année financière 1967-68, prévoit des transferts de fonds fédéraux aux provinces afin de les aider à faire face au coût croissant de l'enseignement postsecondaire. Au cours de l'exercice 1967-68, une province pouvait opter pour le plus avantageux des deux régimes suivants: soit recevoir une somme de \$15 par habitant, soit demander au gouvernement fédéral de prendre en charge la moitié des dépenses de fonctionnement admissibles pour l'enseignement postsecondaire.

Les provinces qui ont reçu des fonds en vertu du régime de subvention per capita (Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick) pouvaient bénéficier d'une augmentation annuelle du transfert, proportionnelle au taux national de croissance des dépenses admissibles, jusqu'à ce que l'on puisse appliquer le régime de la prise en charge fédérale à 50 pour cent.

L'ensemble des paiements de transfert d'impôts se compose de trois éléments:

- un abattement d'impôt de quatre pour cent de l'impôt sur le revenu des particuliers et de un pour cent du revenu imposable des sociétés,
- la part des paiements de péréquation du revenu général correspondant aux abattements d'impôts spéciaux, relatifs à l'enseignement postsecondaire, et
- un paiement de rajustement en espèces du Secrétariat d'État.

Au cours de l'année, le montant total des paiements de rajustement en espèces effectués au titre des dépenses admissibles prévues pour l'exercice 1970-71 s'est élevé à \$373,268,988 et un autre montant de \$15 millions a été versé au titre des réclamations de 1968-1969.

Les tableaux à l'annexe D donnent de plus amples renseignements sur les sommes versées à chaque province en 1970-71 ainsi que des données de base sur les paiements de rajustement en espèces effectués depuis 1967-68.

Études de recherche

Au cours de l'année, deux études financées grâce à des subventions de la Direction, ont été publiées par l'Association des universités et collèges du Canada: *Who doesn't get to University—and why* by Robert M. Pike: (une Étude sur les possibilités d'accès à l'enseignement supérieur au Canada); *An Exploratory Cost Analysis of Some Canadian Universities* (Rapport sur l'étude du coût des programmes des universités canadiennes présenté à l'AUCG, à l'Association canadienne des administrateurs d'université, et à l'Association canadienne des profes-

seurs d'université).

La Direction a publié Aide fédérale et provinciale accordée aux étudiants au Canada, 1966-1967, et 1967-1968, rapport qui a reçu une large diffusion.

Le personnel de la Direction a continué de s'occuper en collaboration avec des fonctionnaires du Ministère et de l'extérieur, de questions ayant trait à l'activité du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation dont les prêts aux étudiants, les langues officielles et les données statistiques.

Bureau des traductions

Au cours de l'année, les demandes au Bureau des traductions se sont accrues. Des données comparatives illustrent cette augmentation: en 1969-70 la production globale était de 102,511,000 mots, plus 474,433 heures issues de services divers (interprétation, traduction et révision) alors qu'en 1970-71 le total était de 134,615,149 mots et que les services divers occupaient 320,782 heures.

Cette augmentation est due, en grande partie, au volume de travail accru des divisions parlementaire et juridique. Par exemple, la production de la Division des débats est passée de 10.9 à 12.3 millions de mots, et celle de la Division des comités de la Chambre de 6.2 à 20.8 millions de mots.

Services parlementaires

En juin, le président de la Chambre des communes exprimait le désir du Gouvernement d'obtenir la publication, dans les deux langues officielles, des délibérations des comités étudiant les projets de loi ou d'autres questions prioritaires et ce, dans un délai maximal de 36 heures, et en ce qui concerne tous les autres comités, dans un délai d'une semaine. Se conformer à cette nouvelle exigence, a obligé le Bureau à créer une division des comités, qui compte maintenant une quarantaine de traducteurs. Auparavant, la plus grande partie du travail de traduction des délibérations des comités était confiée à des pigistes et les retards étaient considérables.

Cours fédérales

L'organisation d'un service de traduction et d'interprétation juridique, en conformité de la Loi sur les langues officielles, était également une tâche prioritaire. De nouvelles divisions desservant la Cour Suprême, la Cour de l'Échiquier et la Commission canadienne des Transports ont été créées. La Division juridique centrale répond aux besoins des autres tribunaux fédéraux et des différentes cours d'archives.

Divisions centrales

Dans presque tous les ministères et organismes, la demande a augmenté par suite de la mise en application de la politique du bilinguisme. Pour y satisfaire le personnel des divisions centrales d'Ottawa, de Montréal et de Québec a été augmenté, et le service de contrats réorganisé. La Division de Montréal, en collaboration avec le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec, a entrepris la traduction du Dictionnaire et Classification des occupations à l'intention du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. La Division de la traduction générale a commencé à traduire le Manuel du Trésor, en quatre volumes, et la traduction du Manuel informatique Canfarm à l'intention des agriculteurs a été confiée à la division de Québec.

Traduction à forfait

Une grande campagne de recrutement de traducteurs à la pige a été lancée, ce qui a permis d'établir une liste d'environ 200 traducteurs répondant aux normes du Bureau. On a prévu également la mise sur pied d'un service de documentation et de contrôle de la qualité.

Interprétation

La Division de l'interprétation s'est beaucoup occupée des services parlementaires et des services connexes, des services extérieurs de recrutement et de formation.

Le travail de la Division chargée de l'interprétation des délibérations de la Chambre et du Sénat a augmenté considérablement. Deux nouvelles divisions, dotées de traducteurs-interprètes, ont été créées pour desservir les comités; elles travaillent en étroite collaboration avec le personnel de la Chambre des communes et d'autres divisions du Bureau. Le recrutement et le perfectionnement du personnel ont continué tout au cours de l'année.

Au cours de l'année, un certain nombre d'interprètes de la Division ont accompagné les membres des comités parlementaires au cours de leurs tournées dans tout le Canada. Ils ont été affectés à la délégation du Conseil de l'Atlantique Nord (interprétation d'escorte); au Comité consultatif du Plan de Colombo à Manille; à diverses discussions diplomatiques et commerciales (Canada-Tunisie et Canada-Algérie); à plusieurs conférences provinciales reliées au Secrétariat de la Conférence constitutionnelle; et à une assemblée de la Conférence judiciaire canadienne à Montréal.

Conformément aux dispositions de la Loi sur les langues officielles, la Division a assuré l'interprétation à la Cour de l'Échiquier et, pour la première fois, à la Cour Suprême.

Divisions ministérielles

La révision de la Loi de l'impôt sur le revenu et de tout le régime d'assurance-chômage ainsi que le recensement de 1971 ont été les projets les plus importants réalisés dans le domaine des traductions administratives et financières. Dans le domaine des traductions scientifiques et techniques, le travail fut également abondant. On s'est occupé, entre autres, de la nouvelle législation relative aux pensions des anciens combattants, des travaux du groupe d'étude sur la téléinformatique au Canada, de l'extension du bilinguisme dans les Forces armées, et du livre blanc sur la sécurité du revenu.

Division multilingue

Le besoin en traduction de documents de recherche scientifique, de rapports techniques et d'ouvrages scientifiques et techniques publiés dans des langues autres que l'anglais et le français a continué de s'accroître. Au cours de l'année financière à l'étude 1,141 textes ont été traduits, contre 908 l'année précédente et 515 cinq ans auparavant.

La plupart de ces traductions techniques et scientifiques figurent à l'Index des traductions de la Bibliothèque scientifique nationale du Conseil national de recherches qui, à titre d'organisme d'échange international des traductions scientifiques, les fait connaître aux institutions homologues d'autres pays et en conserve des exemplaires à l'intention des scientifiques du Canada et du monde entier.

A l'occasion de visites et de conférences internationales organisées par les différents ministères et organismes

du Gouvernement, la Division a assuré l'interprétation en russe, en allemand, en espagnol, en portugais, en roumain et en chinois.

RECHERCHE ET PERFECTIONNEMENT

Centre de terminologie

Le Centre de terminologie doit rassembler des renseignements d'ordre terminologique et les communiquer aux traducteurs et aux ministères et organismes du Gouvernement. Au cours de l'année un total de 28,932 inscriptions ont été ajoutées au fichier central ce qui porte à 120,000 le nombre de fiches. En moyenne, 110 demandes de renseignements lui ont été adressées par semaine.

Une quinzaine de glossaires ont été établis en vue d'assurer l'uniformité et la rapidité des traductions de textes techniques ou longs. Des dictionnaires et des vocabulaires spécialisés ont été également préparés. Le Centre a continué de publier son bulletin mensuel, l'Actualité terminologique, et de le distribuer à 1,500 abonnés.

Le Centre a continué de produire ses bulletins terminologiques. Cinq d'entre eux ont été publiés cette année. Ils sont disponibles sur demande pour tous les employés du gouvernement de même que pour les traducteurs et les services de traduction au Canada et à l'étranger. Pour répondre à la demande sans cesse croissante, la Division a distribué des exemplaires de 26 anciens bulletins de terminologie et de 244 textes spéciaux.

La bibliothèque du Centre de terminologie s'est enrichie de 375 nouveaux titres, portant à plus de 2,000 le nombre d'ouvrages de référence de tous genres.

Formation

L'École des stagiaires a formé de jeunes et nouveaux traducteurs et leur a permis d'acquérir les connaissances techniques et pratiques dont ils avaient besoin pour travailler dans les différentes divisions du Bureau. Un total de 53 candidats ont terminé le programme de formation et 27 étudiants en traduction, titulaires de bourses d'études, ont passé de quatre à cinq mois à l'école.

Formation universitaire

Dans le cadre du Programme de formation universitaire inauguré en 1968, 126 étudiants, suivant des cours spécialisés de traduction à l'Université Laval, à l'Université de Montréal, à l'Université d'Ottawa et à l'Université Laurentienne, ont bénéficié de bourses d'études offertes par la Direction. Les deux premiers diplômés ont été accueillis au Bureau des traductions.

Des cours de recyclage en administration ont été dispensés et au cours du mois de septembre, M. Robert Catherine, de Paris, linguiste et spécialiste en terminologie administrative, a donné une série de conférences et a présidé à des sessions d'étude pour les traducteurs fédéraux.

La Direction de la recherche et du perfectionnement a continué de collaborer avec l'Office de la langue française du Québec, la Banque de terminologie de l'Université de Montréal et Jurivoc, le comité de l'Université d'Ottawa chargé d'établir un dictionnaire de termes juridiques canadiens.

A PUNESCO

Le Bureau était représenté à un colloque de l'UNESCO qui a réuni, à Paris, les directeurs des services de traduction des organismes des Nations Unies et les direc-

teurs des grandes écoles de traduction, y compris quatre universités canadiennes.

Réunions interministérielles

Au cours de l'année les cadres du Bureau ont participé, avec les fonctionnaires des ministères intéressés, à des rencontres organisées par les soins de la Direction des Programmes de bilinguisme du Secrétariat d'État. De telles rencontres permettent au Bureau et à ses clients d'échanger des idées et d'améliorer les communications de part et d'autre.

Administration financière et générale

La Direction est chargée de fournir une aide financière et générale à tous les programmes du Ministère. En outre, la Direction coordonne les questions financières entre le Ministère et les organismes et sociétés qui en relèvent. Cette année, plusieurs remaniements ont été effectués afin d'améliorer les services fournis au Ministère.

La Division de la gestion financière a préparé les prévisions budgétaires et le budget des dépenses des programmes du Ministère; elle a procédé à la vérification des demandes de remboursement des frais de déplacement et des comptes à payer, adjugé les contrats et rendu compte des recettes et dépenses du Ministère.

La Division de la gestion du matériel s'est occupée des achats, des stocks, de l'inventaire, de la polycopie et de la transcription pour le compte du Ministère.

La Division de la gestion des immeubles s'est occupée du logement et des services de communications pour le Ministère, à Ottawa et dans tout le Canada.

La Division de la gestion des dossiers a organisé les systèmes de classifications des dossiers et élaboré les pratiques administratives appropriées pour les Directions de la promotion du civisme et de l'aide à l'éducation.

Dans le cadre du programme d'élimination des dossiers, 1,289 pieds cubes de dossiers périmés et 172 pieds cubes de dossiers en double ont été détruits, et environ 140 pieds cubes de dossiers ont été transférés aux Archives publiques, qui garderont les plus intéressants.

Bibliothèque

La Bibliothèque a enrichi sa collection dans les domaines du bilinguisme, des affaires culturelles, des groupes ethniques du Canada, de l'enseignement supérieur, du progrès social, des droits de l'homme, de la télévision éducative et de diverses disciplines de la gestion. La Bibliothèque possède maintenant 7,972 livres et revues reliées, et est abonnée à 674 périodiques et publications gouvernementales. Elle s'est également occupée de 510 abonnements pour le compte des bureaux régionaux du Ministère et du Service de la presse ethnique. Les sections "microfilm" et "classement vertical" de sa collection ont été agrandies. La Bibliothèque a, en outre, offert des services améliorés de référence afin de venir en aide aux agents de programmes dans les domaines de la recherche et de la planification.

Administration du personnel

La Direction de l'administration du personnel est

chargée de fournir aide et conseils en matière de gestion du personnel et d'organisation aux directions et divisions du Ministère et, sur demande, aux organismes qui relèvent du Secrétariat d'État. Au cours de l'année à l'étude, la Direction a dû répondre à des besoins plus nombreux par suite de l'expansion des programmes existants et de l'élaboration de nouveaux programmes, tel Perspectives-Jeunesse.

Personnel

Au 31 mars 1971, le Ministère comptait 1,300 employés soit 250 de plus que l'année précédente. En outre, 160 étudiants environ ont été embauchés pour l'été; et le recrutement des étudiants engagés dans le cadre de Perspectives-Jeunesse n'a commencé qu'en janvier. Au début de janvier 1971, le recrutement des traducteurs pour le Bureau des traductions a été délégué au Secrétariat d'État par la Commission de la Fonction publique.

Classement des postes

En plus de la révision périodique de tous les postes du Ministère, on a procédé à la réorganisation et à la redéfinition des postes du personnel du Bureau des traductions. Ce programme a donné lieu à des modifications touchant 500 postes de traducteur. A peu près 250 postes à court terme ont été créés pour Perspectives-Jeunesse.

Formation et perfectionnement du personnel

Durant cette année on a accordé la priorité aux cours de langues et à la perpétuation du programme de formation de traducteurs-stagiaires. On a donné avec succès des cours de perfectionnement des cadres, de gestion du personnel et de perfectionnement des secrétaires. En plus des conférences et colloques habituels auxquels ont assisté divers membres du personnel du ministère, les agents des Musées nationaux du Canada ont entrepris plusieurs recherches et enquêtes sur le terrain. Le tableau à l'annexe F indique le nombre et le type de cours pris par des employés du ministère durant l'année financière.

En collaboration avec l'administration, le groupe de formation et de perfectionnement a préparé un programme annuel détaillé sur la formation pour déterminer les besoins et les coûts en fonction des politiques du Conseil du Trésor.

Les Musées nationaux du Canada

Comme par les années passées, la Direction de l'administration du personnel a continué à desservir les Musées nationaux du Canada pour leurs besoins en personnel.

Service de l'information

Le Service de l'information est chargé de la publicité, des relations publiques et de la publication de documents et de brochures portant sur les activités et les fonctions du Secrétariat d'État. Il coordonne également la préparation des réponses aux questions formulées en Chambre au sujet des activités du Ministère ou des organismes qui rendent compte de leurs activités par l'intermédiaire du Secrétaire d'État.

La plupart de ces organismes ont leur propre programme d'information, par conséquent, le Service de l'information du Ministère n'entre en jeu qu'en de rares occasions où le Ministre est appelé à intervenir directement.

Le Service de l'information a commencé l'année

financière avec de nouvelles structures administratives plus étendues correspondant à l'expansion des nombreuses directions chargées des programmes du Ministère.

Au cours de l'année, à mesure que progressaient les nouveaux programmes et les relations de travail, le Service de l'information s'est appliqué à établir un lien plus étroit entre les tâches et priorités, et l'élaboration et la mise en oeuvre des lignes de conduite et programmes du Ministère. Dans cette optique une étude de la direction et de ses relations avec l'ensemble du Ministère a été effectuée par le Bureau des conseillers en question du ministère des Approvisionnements et Services.

Les experts-conseils en communications de la maison Break, Pain and Watt ont étudié plus attentivement les structures administratives de la direction en ce qui a trait à ses fonctions liées au Programme d'expansion du bilinguisme.

La principale recommandation qui découle de ces deux études est la suivante: le Service de l'information devrait affecter les cadres supérieurs de son personnel aux principales sphères d'activité du Ministère à titre de coordonnateurs de l'information dont les fonctions s'inspireraient de celles du "chef de publicité" d'une maison de publicité.

ANNEXES

Annexe A

ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

Nom du programme	Revenu		Dépenses	
	1969-70	1970-71	1969-70	1970-71
Administration*.....	—	—	\$ 1,915,121	\$ 2,518,886
Expansion du bilinguisme.....	—	—	1,702,320	53,352,080
Arts et culture.....	—	—	796,171	6,771,053
Centenaire de la Colombie-Britannique.....	—	—	—	155,106
Aide à l'éducation.....	—	—	186,762	332,730
Paiements de rajustement à l'éducation postsecondaire .	—	—	301,433,169	388,268,988
Traduction.....	—	—	6,263,257	8,551,925
Promotion du civisme.....	—	—	3,367,077	6,315,694
Enregistrement de la citoyenneté.....	\$646,562	\$673,571	1,587,597	1,759,913
Total.....	\$ 646,562	\$ 673,571	\$ 317,251,474	\$ 468,027,375

*L'Administration du Secrétariat d'État comprend:

le Cabinet du Secrétaire d'État

le Cabinet du Ministre d'État responsable
du civisme et de la citoyenneté

le Cabinet du Sous-secrétaire d'État

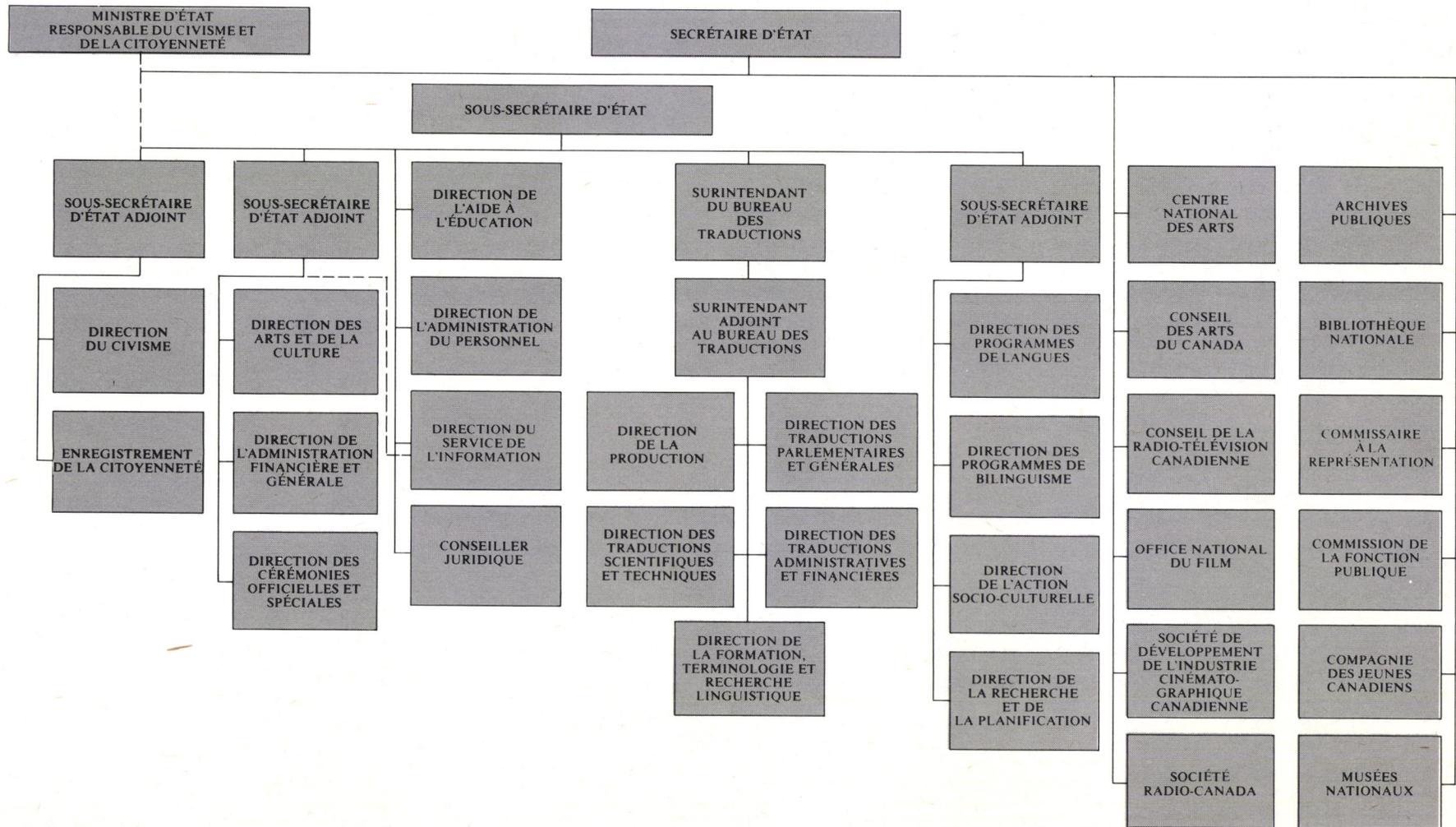
la Direction de l'administration financière et générale

la Direction de l'administration du personnel

la Direction du service de l'information

Annexe B

SECRETARIAT D'ÉTAT ET ORGANISMES AFFILIÉS



Annexe C

ENREGISTREMENT DE LA CITOYENNETÉ DE 1947 À 1971¹

Certificats de citoyenneté délivrés à des Canadiens:	1947-68	1969	1970-71	Premier trimestre ² 1970
De naissance	41,288	3,796	4,086	993
Naturalisés	62,833	2,157	2,042	588
Par alliance	16,091	3,039	2,889	1,012
Résidents	36,336	25,187	19,506	7,487
Pour supprimer un doute	234	2	6	1
Pour reprise de citoyenneté	1,287	—	—	—
En remplacement	31,791	3,782	4,237	909
Petit format	553,698	61,488	60,608	16,693
Total délivré	743,558	99,451	93,374	27,683
Certificats de citoyenneté accordés aux sujets britanniques:				
Adultes	128,613	13,811	14,552	3,619
Mineurs	28,847	3,310	3,168	783
Adoptés ou légitimes	829	15	7	6
Total britannique	158,289	17,136	17,727	4,408
Certificats accordés aux étrangers:				
Adultes	704,198	33,990	32,331	6,431
Mineurs	157,344	8,253	8,218	1,860
Adoptés ou légitimes	3,200	17	26	10
Reprise de citoyenneté	9,857	504	505	138
Total étrangers	874,599	42,764	41,080	8,439
Total des certificats accordés	1,032,888	59,900	58,807	12,847
Total des certificats accordés et délivrés	1,776,446	159,351	152,181	40,530
Divers:				
Maintien	3,108	252	276	53
Enregist. de nais. à l'étranger	85,541	5,811	5,527	1,355
Prolongation	1,194	—	—	—
Perte par aliénation	7,569	755	272	—
Renonciation	11	6	6	—
Révocation	1,530	1	2	—

¹Les chiffres pour la période allant jusqu'à 1969 inclusivement sont donnés en années civiles. Ceux de 1970-71 sont fondés sur l'année financière. Les pertes par aliénation, renonciation, ou révocation sont données en années civiles.

²On indique séparément les chiffres du premier quart de 1970 à cause du changement de base (de l'année civile à l'année fiscale).

Annexe D

ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE 1. MONTANT DE BASE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT D'IMPÔT ET DES PAIEMENTS DE RAJUSTEMENT ANNÉE FINANCIÈRE 1970-71

Province	1. Total des dépenses d'opération admissibles	2. 50 pour cent des dépenses d'opération admissibles	3. 1967, \$15 per capita (taux d'accroissement de 1.22 pour 1969-70)	4. Le plus grand de deux ou de trois	5. Total du transfert d'impôt de base ²	6. Valeur des paiements de rajustements (4 moins 5)
(milliers de \$)						
T.-N.	19,143	9,572	14,333 (11,748)	14,333	8,428	5,905
Î.P.É.	4,640	2,320	3,124 (2,561)	3,124	1,783	1,341
N.-É.	52,630	26,315	—	26,315	12,465	13,850
N.-B.	29,500 ¹	14,750	17,742 (14,543)	17,742	10,152	7,590
QUÉ.	394,000	197,000	—	197,000	97,885	99,115
ONT.	601,139	300,570	—	300,570	157,161	143,409
MAN.	66,883	33,442	—	33,442	15,988	17,454
SASK.	60,860	30,430	—	30,430	15,358	15,072
ALB.	157,935	78,968	—	78,968	24,899	54,069
C.-B.	110,000 ¹	55,000	—	55,000	39,536	15,464
Total	1,496,730	748,367		756,924	383,655	373,269³

¹Estimation provinciale manquante. Ceci est une estimation du ministère.

²Valeur des abatements fiscaux et des paiements de péréquation telle qu'estimée par le ministère des Finances le 16 juillet 1970.

³\$15,000,000 additionnels ont été payés en 1970-71 en fonction de réclamations pour 1968-69.

2. RÉSUMÉ DES PAIEMENTS DE RAJUSTEMENT ANNÉES FINANCIÈRES 1967-68 À 1970-71

Année fiscale du paiement	Montants des paiements pour l'année fiscale				Total à la fin de 1970-71
	1967-68	1968-69	1969-70	1970-71	
(milliers de \$)					
1967-68	108,000	—	—	—	108,000
1968-69	52,471	224,129	—	—	276,600
1969-70	15,534	—	285,899	—	301,433
1970-71	—	15,000	—	373,269	388,269
Total à la fin de 1970-71	176,005	239,129	285,899	373,269	1,074,302

Annexe E

SOMMAIRE DE LA PRODUCTION

1. TRADUCTION

	Mots
Anglais-Français	
Imprimés ou photocopiés	66,812,985
Lettres	5,104,830
Autres.....	1,793,430
Français-Anglais	
Imprimés ou photocopiés	7,261,760
Lettres	4,625,068
Autres.....	3,307,595
Total partiel	88,905,668
Traductions faites à l'extérieur.....	26,790,507
Grand total	115,696,175
	Heures
Services Divers.....	235,470

2. INTERPRÉTATION

Services parlementaires	Jours ¹	Séances	Jours interprètes
Débats de la Chambre des communes	166	306	918
Débats du Sénat.....	99	106	159
Comités de la Chambre (ou mixtes).....	176	988	2448 ²
Comités du Sénat.....	43	53	26
Travaux paraparlementaires.....	37	47	71½
Total partiel	521	1,500	3,622½
Services extérieurs³			
Conférences diverses.....	417	1950	952
CRTFP (PSSRB).....	45	94	47
Conférences de presse.....	15	15	2
Total partiel	477	2,059	1,001
Total	998	3,559	4,623½
Plus déplacements	149½	325	162½ ⁴
Interprétation pour diverses missions exigeant la présence d'interprètes de langues étrangères.....	—	—	87
Total global	1,147½	3,884	4,873

¹C'est-à-dire le nombre de jours pendant lesquels il y a eu des séances de la Chambre, des conférences, etc.

²Une partie de ce travail a été assurée par les traducteurs-interprètes de la Division des comités.

³Il s'agit des services d'interprétation fournis à Ottawa et ailleurs à l'occasion de conférences fédérales-provinciales, de rencontres ministérielles, de réunions de fonctionnaires, de conférences nationales et internationales, de séances officielles tenues par un office, une commission ou un autre organisme, et de diverses manifestations particulières dont, notamment, les conférences de presse. Chacune de ces diverses missions a exigé les services de un à six interprètes.

⁴Comprend 21 jours-interprètes de déplacements avec les comités.

Annexe F

SECRETARIAT D'ÉTAT ET MUSÉES NATIONAUX DU CANADA

1. FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

Genres de Cours	Cours Donnés par le Secrétariat d'État		Cours Offerts par des Agences Centrales		Cours Ailleurs que dans la Fonction Publique		Cours du Soir et par Correspondance	Total	
	Nombre	Jours-Hommes	Nombre	Jours-Hommes	Nombre	Jours-Hommes		Nombre	Jours-Hommes
Cours universitaires	—	—	—	—	16	1,467	48	64	1,467
Traducteurs									
Stagiaires	—	—	—	—	126	20,790		126	20,790
Bureau du perfectionnement et de la formation du personnel (C.F.P.)	—	—	54	372	—	—	—	54	372
Cours de langues	40	150	100	4,470	—	—	—	140	4,620
Perfectionnement des cadres	20	480	—	—	—	—	—	20	480
Gestion du personnel	24	96	—	—	—	—	—	24	96
Perfectionnement secretarial	60	120	—	—	—	—	—	60	120
Conférences, recherche et études effectuées sur place	185	1,464	—	—	—	—	—	185	1,464
Lectures personnelles (cadres)	150	(a)	—	—	—	—	—	150	
Cours d'orientation	56	196(b)	—	—	—	—	—	56	196
Total	535	2,506	154	4,842	142	22,257	48	879	29,605

(a) ne peut être mesuré en jours-hommes

(b) 56 traducteurs stagiaires ont consacré 3 jours à des cours d'orientation du Secrétariat d'État, en plus de passer une demi-journée au ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

2. DOTATION EN PERSONNEL

Nominations	
(employé nommé pour une période déterminée, puis à titre continuuel et employé nommé initialement à titre continuuel)	378
Promotions avec concours	269
Promotions sans concours	54
Mutations	38
Concours intraministériels	56
Concours interministériels	18
Départs	
(Démissions, mutations, morts)	839
Total (1970-71)	1,578
(1969-70)	720
Pourcentage de l'augmentation	45.6

Annexe G

LOIS DONT L'APPLICATION RELÈVE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

	Adoptée en	Modifiée en
Loi sur la radiodiffusion	1968	1970
Loi sur le Conseil des Arts du Canada	1957	
Loi canadienne sur la tempérance	S.R. 1952	1964
Loi sur la citoyenneté canadienne	S.R. 1952	1953, 1954 1956, 1958 1966, 1967
Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	1967	
Loi sur le centenaire de la Confédération canadienne	1961	1963
Loi sur la compagnie des Jeunes Canadiens.....	1966	1969, 1970
Loi sur le Secrétariat d'État	S.R. 1952	1966, 1967
Loi sur la privation du droit électoral	S.R. 1952	
Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales	1964	1966, 1969 1970
Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 1967. Partie II	1967	1969
Loi sur la Maison Laurier	S.R. 1952	
Loi sur le Centre national des Arts	1966	
Loi nationale sur le film	S.R. 1952	1969
Loi sur la Bibliothèque nationale	1969	
Loi sur les Musées nationaux	1967	
Loi sur les langues officielles	1969	
Loi sur les Archives publiques	S.R. 1952	1966
Loi sur l'emploi dans la Fonction publique	1967	
Loi sur le commissaire à la représentation.....	1963	1966, 1967
Loi sur le Bureau des traductions	1952	